

Les collabos du CSA ont fait virer Eric Zemmour : ça va se payer cher !

écrit par Pierre Cassen | 14 septembre 2021



ConseilSuperieurDeLaCensure

« Le CSA ne décomptera pas le temps de parole des chroniqueurs dans celui des partis politiques. Ce n'est pas le rôle qui lui est assigné par la loi audiovisuelle de 1986. »

ROCH-OLIVIER MAISTRE



Conseil Supérieur De La Censure

« Le CSA ne décomptera pas le temps de parole des chroniqueurs dans celui des partis politiques. Ce n'est pas le rôle qui lui est assigné par la loi audiovisuelle de 1986. »

ROCH-OLIVIER MAISTRE